

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-682/SG/FP accordant une concession de passage à l'épouse d'un instituteur du cadre métropolitain.

n° 71-682/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
3 mai 1971

Numéro JO
n° 10 du 25/05/1971

Date du numéro
25 mai 1971

TEXTE INTÉGRAL

Une concession de passage par voie aérienne Djibouti-Marseille est accordée à Mme Jacqueline Arbaud, épouse de M. Jean-Pierre Arbaud, instituteur de 4° échelon (indice majoré 263) du cadre métropolitain en service à l'Enseignement primaire (Ministère de l'Enseignement des Sports et de la Jeunesse).